



12 décembre 2025

Communes de LE BELLAY en VEXIN, MOUSSY et Hameau de Bercagny à CHARS.

Fin des travaux de pose de la canalisation entre les réservoirs de Chars et de Bercagny : Dépose du traitement temporaire mis en service le 8 septembre 2025

💧 Dépose du traitement temporaire



Chers habitants,

Le 8 septembre dernier, nous vous avions informé du retour à la potabilité de l'eau du robinet grâce à la mise en place d'un traitement temporaire de l'eau au réservoir de Bercagny afin d'attendre le remplacement de 2 750 mètres de canalisations.

Ces travaux de pose d'une nouvelle canalisation en fonte ductile ont été achevés le 14 novembre dernier. Les analyses réalisées sur l'eau qui transite maintenant par la nouvelle canalisation ont montré un niveau d'anthraquinone inférieur à la limite de détection de **0,005 µg/L**, inférieur à la limite de qualité (0,1 µg/L).

Par courrier du 12 décembre 2025, la délégation départementale de l'ARS Ile de France a ainsi autorisé le syndicat intercommunal des eaux du Val de Viosne à retirer le traitement temporaire installé au réservoir de Bercagny.

L'enlèvement de cette installation temporaire est programmé pour le mercredi 17 décembre 2025.

Un grand merci à tous. Nous remercions les habitants pour leur compréhension, ainsi que les **Conseils municipaux et les bénévoles** pour leur aide lors des distributions d'eau l'été dernier.

Le 12 décembre 2025

Le Président du SIEVV
Michel BAJARD

Le Maire du BELLAY en VEXIN
Ludovic BAZOT

Le Maire de MOUSSY
Philippe HOUDAILLE

La Maire de CHARS
Évelyne BOSSU

Le Directeur du Territoire Cergy-Vexin VEOLIA Eau IDF
Jean-Paul MICHELET